

Questions orales

[Traduction]

M. Cullen: Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, mais peut-être que je la poserai lundi.

* * *

LES SPORTS

LA DISTRIBUTION DES RECETTES DES LOTERIES

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Sports. Je suppose qu'il détient toujours ce portefeuille même si nous ne l'avons pas vu ici depuis une semaine environ. Depuis qu'il nous a quittés, j'ai cru comprendre que le ministère des Sports était pratiquement en faillite et que la communauté culturelle et artistique avait grand besoin d'argent pour financer des orchestres symphoniques et des théâtres.

Le ministre peut-il nous dire s'il va déposer le chèque qu'il a reçu du gouvernement provincial pour la loterie et distribuer cet argent? Comme il va toucher, le 29 juin, un autre chèque de 12 millions, plus la majoration de \$250,000, va-t-il veiller à distribuer cet argent?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): Madame le Président, je tiens à remercier le député de l'intérêt qu'il manifeste pour la situation financière des sports au Canada, même si je pense que celle-ci serait infiniment meilleure s'il n'avait pas conclu le pire marché qui soit depuis la vente du pont de Brooklyn.

Des voix: Oh, oh!

M. Regan: Je tiens à rappeler au député que Loto-Canada réalisait un bénéfice net de 80 millions de dollars par an et que c'est lui qui, avec deux autres ministres, a signé un accord incomplet ne prévoyant aucun délai, si bien qu'il n'a peut-être aucune valeur. Selon cet accord, il abandonnait Loto-Canada aux provinces en échange de 24 millions de dollars. Voilà ce qu'on peut appeler une bonne affaire. Si nous manquons d'argent pour le moment . . .

Une voix: Vous supprimez tout.

M. Regan: . . . pour financer les manifestations sportives, je tiens à dire que le député qui pose ces questions y est pour quelque chose.

Une voix: Vous n'avez pas dépensé un sou sur ces 24 millions. Vous ne donnez plus rien à personne et c'est ça qui est inquiétant.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR LA SANTÉ ET LE SPORT AMATEUR

MODIFICATION DE LA DÉFINITION DE SANTÉ ET DE SPORT AMATEUR

M. W. Kenneth Robinson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social) demande à présenter le bill C-607, tendant à modifier la loi sur la santé et le sport amateur (définition de santé et de sport amateur).

Des voix: Expliquez-vous.

M. Roberson (Etobicoke-Lakeshore): Madame le Président, la loi et les règlements actuels permettent au gouvernement de favoriser uniquement l'athlétisme qui demande surtout un effort physique. La loi devrait englober les activités qui réclament également de l'adresse et de la précision.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 155, 208, 255, 771, 819, 820, 894 et 896.

Je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

LE MAJOR-GÉNÉRAL DONALD McNICHOL

Question n° 155—**M. Cossitt:**

1. Le gouvernement a-t-il été informé que le commandant du Groupe aérien canadien, le Major-Général Donald McNichol, aurait déclaré à des journalistes, d'après un article publié le jeudi 27 mars 1980, qu'une guerre avec les Soviétiques semble imminente et, le cas échéant, cette déclaration cadre-t-elle avec l'attitude officielle du gouvernement et, sinon, le gouvernement a-t-il l'intention de demander au général McNichol d'expliquer les raisons qui l'ont incité à tirer ces conclusions?

2. Le gouvernement sait-il si le général McNichol a, entre autres, déclaré que notre système de défense date d'au moins 25 ans et que nous utilisons en 1980 de l'équipement des années 50 et, le cas échéant, cette déclaration cadre-t-elle avec la politique de défense du gouvernement et quelles mesures le gouvernement entend-il prendre en vue de moderniser l'équipement des Forces armées?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Le gouvernement est au courant des articles de presse qui ont cité la déclaration du major-général McNichol. Ni le gouvernement, ni le ministère de la Défense nationale ne croient qu'une guerre avec l'URSS soit imminente. Le sujet a fait l'objet d'une discussion avec le major-général McNichol, et le ministre de la Défense nationale considère que l'affaire est close.